



Profil de la BRI

La Banque des Règlements Internationaux (BRI) est une organisation internationale qui favorise la coopération monétaire et financière internationale et fait office de banque des banques centrales.

La BRI s'acquiesce de ce mandat en agissant comme :

- forum pour faciliter les discussions et les processus de prise de décision entre banques centrales et au sein de la communauté financière et prudentielle internationale ;
- centre de recherche économique et monétaire ;
- contrepartie de qualité des banques centrales dans leurs transactions financières ;
- agent ou mandataire (trustee) en liaison avec des opérations financières internationales.

Ce profil décrit brièvement la BRI et ses activités. Pour de plus amples détails, se reporter au site BRI.

Au sujet de la BRI

Outre son siège à Bâle, Suisse, la BRI dispose de deux Bureaux de représentation : Hong-Kong Région administrative à statut spécial de la République populaire de Chine et Mexico.

Le Directeur Général est Malcolm D. Knight et le Directeur Général Adjoint André Icard. Les Chefs des trois principaux départements sont Gunter D. Baer (Secrétariat général), William R. White (Département monétaire et économique) et Robert D. Sleeper (Département bancaire). Le Directeur juridique est Mario Giovanoli. La Banque compte 526 personnes, originaires de 44 pays.

Constituée le 17 mai 1930, la BRI est l'organisation financière internationale la plus ancienne au monde.

* * *

Les trois instances de décision les plus importantes au sein de la Banque sont :

- l'Assemblée générale des banques centrales membres ;
- le Conseil d'administration ;
- le Comité de Direction, composé de hauts responsables de la Banque.

L'Assemblée générale ordinaire (AGO), qui se tient dans les quatre mois suivant le 31 mars, clôture de l'exercice, constitue le plus grand rassemblement de banques centrales à la BRI. En 2003, 104 d'entre elles étaient représentées, dont 79 par leur gouverneur. Vingt institutions internationales y assistaient également.

Banques centrales membres

Cinquante-cinq institutions disposent actuellement de droits de vote et de représentation aux Assemblées générales. Il s'agit des banques centrales ou autorités monétaires des pays ou territoires suivants : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Corée, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hong-Kong RASS, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Malaysia, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République de Macédoine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Thaïlande, Turquie, plus la Banque centrale européenne¹.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration, présidé par Nout Wellink, Président de la Nederlandsche Bank, comprend dix-sept membres. Ses six administrateurs d'office sont les gouverneurs des banques centrales d'Allemagne, de Belgique, de France, d'Italie et du Royaume-Uni et le président du Conseil des gouverneurs du Système de Réserve fédérale des États-Unis ; chacun d'eux nomme un autre administrateur de même nationalité. Les Statuts BRI prévoient également d'élire au Conseil neuf gouverneurs au maximum d'autres banques centrales membres ; ce sont actuellement ceux des banques centrales du Canada, du Japon, des Pays-Bas, de Suède et de Suisse.

La BRI à l'œuvre

Comités et Secrétariats

Plusieurs comités et organisations axés sur la stabilité financière et le système financier international ont leur Secrétariat à la BRI et coopèrent étroitement avec la Banque.

Quatre comités ont été institués par les gouverneurs des banques centrales du Groupe des Dix et leur font rapport : Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, Comité sur les systèmes de paiement et de règlement, Comité sur le système financier mondial et Comité des marchés.

¹ Suite aux modifications constitutionnelles de février 2003 qui ont transformé la République fédérale de Yougoslavie en Union Serbie-Monténégro, avec deux banques centrales différentes, le statut juridique de l'émission yougoslave du capital de la Banque est actuellement en cours d'examen.



Trois autres Secrétariats fonctionnent dans le cadre de la BRI : Forum sur la stabilité financière, Association internationale de protection des dépôts et Association internationale des contrôleurs d'assurance.

Réunions

Tout comme l'AGO, les séances bimestrielles rassemblent des gouverneurs des banques centrales membres et non membres. Ces réunions favorisent la coopération entre banques centrales dans des domaines tels que le suivi de l'activité sur les marchés des changes, la surveillance et l'analyse de l'évolution des marchés financiers et le contrôle des systèmes de paiement et de règlement.

De plus, la BRI organise régulièrement des rencontres d'experts sur des sujets spécialisés, tels que technologies de l'information, sécurité, procédures de gestion interne, et sur des aspects juridiques spécifiques intéressant les banques centrales.

Recherche et statistiques

La recherche économique, monétaire, financière et juridique effectuée par la BRI ainsi que ses travaux statistiques connexes identifient et approfondissent des questions intéressant les banques centrales et autres autorités financières et prudentielles. Tous ces résultats et données statistiques sont diffusés sous forme de publications ou via Internet et, aux banques centrales, par un réseau extranet.

Les principales publications sont le *Rapport annuel* et le *Rapport trimestriel BRI* sur l'activité bancaire et financière internationale. Les recherches spécialisées paraissent dans le cadre de documents de travail, tandis que les travaux des conférences sont diffusés dans la série des *BIS Papers*.

Institut pour la stabilité financière (ISF)

À travers ses séminaires, ateliers et autres activités, l'ISF de la Banque encourage la diffusion et la mise en œuvre de normes prudentielles saines.

Banque des banques centrales

La BRI offre un éventail de services bancaires spécifiquement conçus pour aider les banques centrales à gérer leurs réserves de change et d'or. Elle intervient également en qualité de banque des institutions financières internationales et gère des fonds pour leur compte. Au 31 mars 2003, quelque 130 banques centrales détenaient une partie de leurs réserves internationales auprès de la BRI. Le total de leurs dépôts s'établissait à DTS 122,5 milliards, soit environ 6,5 % des réserves mondiales de change.

La principale salle des opérations de la Banque se trouve à Bâle, une autre, plus petite, au service des banques centrales d'Asie, étant située au Bureau de représentation de Hong-Kong RASS.

La BRI n'accepte pas de dépôts de particuliers ou d'entreprises et ne leur fournit pas de services financiers ; il ne lui est pas permis non plus de faire des avances aux gouvernements, ni d'ouvrir des comptes courants en leur nom.

Services de placement pour les banques centrales

Ces dernières années, la BRI s'est efforcée d'élargir sa gamme de services de placement, les banques centrales recherchant de plus en plus un meilleur rendement pour leurs avoirs extérieurs. Des produits BRI à court terme les aident à gérer plus activement leur liquidité, d'autres assortis d'une échéance pouvant aller jusqu'à dix ans étant destinés à la gestion à plus long terme de leurs réserves.

La BRI offre une gamme de services de gestion d'actifs spécialement conçus pour cette clientèle. Les banques centrales ont le choix entre des mandats de portefeuille spécifiques et une structure de fonds commun de placement permettant à des groupes de clients d'investir dans des lots communs d'actifs.

Services additionnels

La BRI accorde parfois des avances à court terme aux banques centrales, généralement sous forme de crédits garantis. Elle agit aussi en qualité de mandataire (trustee) pour divers accords internationaux de prêt et remplit des fonctions d'agent détenteur de sûretés.

Contacts

Siège

Adresse : Centralbahnplatz 2, Bâle, Suisse
Correspondance : CH-4002 Bâle
Téléphone : +41 61 280 8080
Télécopie : +41 61 280 9100 et +41 61 280 8100
Télex : 962 487 biz ch
Adresse SWIFT : BISBCHBB

Bureau de représentation pour l'Asie et le Pacifique

Adresse : 78th floor, Two International Finance Centre
8 Finance Street, Central Hong Kong
Special Administrative Region of the People's Republic of China
Téléphone : +852 2878 7100
Télécopie : +852 2878 7123

Bureau de représentation pour les Amériques

Adresse : Torre Chapultepec
Rubén Darío 281 - 17th floor
Col. Bosque de Chapultepec
Del. Miguel Hidalgo
11580 México, D.F.
Mexique
Téléphone : +52 55 91380290
Télécopie : +52 55 91380299

Adresse électronique BRI : email@bis.org

Site Internet : www.bis.org